

# ***EN ROMANDIE***

3 exemples pour améliorer la  
qualité des soins aux  
personnes touchées par les  
démences

# 3 EXEMPLES

- Le FAP, une formation spécifique en Romandie
- Des prestations développées au sein des réseaux de santé
- Des prestations données au sein d'un EMS par différents collaborateurs externes

# LA FORMATION FAP

- La formation FAP [www.avdems.ch](http://www.avdems.ch)
- soit «Formation d'Accompagnateur en psychiatrie de l'âge avancé» qui se donne en suisse romande (Vaud, Valais, Fribourg, Neuchâtel et Genève) est destinée aux aides aussi bien des EMS, que des soins à domiciles que de l'association Alzheimer. Cette formation permet d'acquérir des compétences visant une meilleure compréhension des personnes âgées souffrant de troubles psychogériatriques et donc de leur apporter des réponses adaptées. Cette formation se déroule sur 12 demi-journées avec un examen dans la pratique

# LES SUJETS ABORDÉS

- Le vieillissement, les troubles du comportement et pathologies
- Communication : base, approfondissement 1 et 2 et communication avec les familles et les proches
- Droit des patients
- Histoires de vie et moments présent, Ressources
- Sens et plaisir dans le travail, Travail en équipe
- Synthèse et Examen de validation des compétences sur le terrain avec un répondant.

# DES ÉQUIPES MOBILES DE PSYCHIATRIE DE L'ÂGE AVANCÉ

- Les réseaux ont organisé des équipes mobiles de psychiatrie de l'âge avancé constituée d'une psychogériatre et d'une infirmière. Ces équipes interviennent à domicile ou en EMS afin de gérer les crises en lien avec la psychiatrie de l'âge avancé.

[www.reseau-sante-region-lausanne.ch/consultation-de-psychiatrie-de-lage-avance](http://www.reseau-sante-region-lausanne.ch/consultation-de-psychiatrie-de-lage-avance)

## COMMISSION DE SUIVIS ATTENTIFS

- certains réseaux de santé, au travers de leur Brio (Bureau régional d'information et d'orientation) se sont dotés d'une commission qui étudie les situations lors desquelles des patients sont systématiquement refusés par les EMS.

# DES PRESTATIONS DONNÉES AU SEIN D'UN EMS PAR 13 COLLABORATEURS EXTERNÉS

Le médecin généraliste

Le médecin dentiste

Le physiothérapeute

La Pharmacienne

L'opticienne

L'Aumônier

Le croque-mort

Le médecin psychiatre

L'hygiéniste dentaire

L'Ergothérapeute

La diététicienne

La Podologue

La coiffeuse

• **Merci**

[fmatt@lehome-lespins.ch](mailto:fmatt@lehome-lespins.ch)